

Mes collègues libéraux ne trouvent-ils pas cela clair? Aucun d'entre vous n'a de précisions à demander...

**Le sénateur Cools:** Pas encore.

**Le sénateur Gigantès:** ... pour me permettre de m'asseoir un peu? Très bien.

Les principaux éléments de la solution de remplacement à la TPS sont les suivants: éliminer la TVF et les crédits de taxe connexes...

**Le sénateur Frith:** Éliminer quoi?

**Le sénateur Gigantès:** Éliminer la taxe sur les ventes des fabricants et les crédits de taxe connexes. C'est-à-dire prendre ces mesures dès maintenant.

**Le sénateur Frith:** Sénateur Gigantès, pourriez-vous me donner... mais d'abord, veuillez vous asseoir. Je crains seulement que quelqu'un dise que deux sénateurs sont debout en même temps et invoque l'article 26 du Règlement ou quelque chose comme ça.

Si je comprends bien le point que vous commencez maintenant, vous parlez des solutions de remplacement à la TPS. Vous parlez ensuite de la TVF. Dans le débat sur la TPS, on dit habituellement qu'elle doit remplacer la TVF qui est si mauvaise, nous dit-on, que les gens devraient accepter, même si on ne le dit pas toujours de cette façon, les inconvénients évidents et possibles de la TPS parce qu'ils remplaceraient les défauts encore plus graves de la taxe actuelle.

Je me souviens, et c'est peut-être à cela que vous voulez en venir, qu'il y a deux aspects à la question. Cela met habituellement fin à cette discussion. En d'autres mots, les gens admettent volontiers—trop de gens, à mon avis, l'acceptent d'emblée—que la taxe sur les ventes des fabricants est une taxe néfaste et qu'il faut la remplacer par n'importe quoi. L'idée est d'adopter n'importe quoi en remplacement de cette taxe. Il y a deux aspects à cette question et j'aimerais savoir si vous allez les aborder tous les deux.

Tout d'abord, lors des audiences et dans la documentation que j'ai lue sur la question, la plupart des gens qui s'en prennent expressément à la taxe sur les ventes des fabricants sont des fabricants ou de grandes entreprises qui ont un intérêt direct dans la fabrication, souvent parce que leurs activités ou leurs profits sont directement associés à la fabrication. Il s'agissait aussi de gens qui avaient repris les clichés selon lesquels cette taxe est une taxe néfaste sans avoir vraiment étudié eux-mêmes la question. C'est un aspect.

Il a été allégué que ces gens étaient heureux de voir cette taxe remplacée par ce qu'ils voyaient comme un moyen de répartir sur un plus grand nombre le fardeau de cette taxe et une occasion d'accroître leurs ventes, donc, leurs profits. Cependant, je me souviens du mémoire d'un comptable, Alan Martin, je crois, d'Orillia.

**Le sénateur Cools:** Oui.

**Le sénateur Frith:** Je ne pense pas qu'il ait été le seul, mais je suis certain que lui, au moins, a dit «un instant, pas si vite. La taxe sur les ventes des fabricants est peut-être, à 13 p. 100, une taxe lourde et nuisible, mais avec certains rajustements, elle pourrait permettre aussi bien que la TPS d'accroître les recettes et, en fin de compte, elle pourrait même être plus juste».

Donc, je vous interromps pour vous demander si vous pouvez expliquer ce point de vue ou présenter votre propre opinion sur

cet aspect de la question parce qu'aucune analyse ne nous a été offerte sur les trois propositions mises de l'avant. Tout d'abord, le pire ennemi du Canada, c'est le déficit.

**Le sénateur Bonnell:** Mulroney.

**Le sénateur Frith:** Je voudrais que vous commentiez trois propositions et comme point de départ, diriez-vous que tout ce qui permet de réduire le déficit est souhaitable quel que soit le moyen envisagé, et que la taxe sur les ventes des fabricants peut permettre de réduire le déficit, et même être plus efficace que la TPS avec quelques rajustements, et qu'on ne doit donc pas souscrire à la TPS rien que pour s'en débarrasser? Troisièmement, voilà que j'ai oublié mon troisième point, mais je vais tâcher de m'en souvenir et cela me donnera une occasion d'intervenir pour vous demander d'en parler.

**Le sénateur Gigantès:** Je vous suis fort reconnaissant de m'avoir posé cette question, sénateur Frith. Cela m'a permis de grignoter la moitié d'un biscuit. Le sénateur Frith n'a peut-être pas saisi la remarque du sénateur Bonnell qui a dit que le pire handicap du pays n'est pas le déficit, mais le premier ministre Mulroney. Cela lui a échappé en quelque sorte. J'engage le sénateur Frith à réfléchir à cette remarque du sénateur Bonnell.

Ce que vous avez dit me chiffonne, sénateur Frith et je suis prêt à vous répondre.

**Le sénateur Simard:** Êtes-vous debout ou assis?

**Le sénateur Cools:** Il est debout, je peux le voir d'où je suis.

**Le sénateur Gigantès:** La personne dont je m'apprête à lire les suggestions trouve préférable de remplacer la taxe sur les ventes des fabricants, mais elle partage votre point de vue, je crois, à savoir qu'il faut seulement la modifier pour en supprimer les failles. Il va de soi que du point de vue des fabricants, sa principale faille est qu'ils devaient en supporter tous les frais d'administration et ainsi de suite. Ils pouvaient la refiler dans le système, mais c'était plus compliqué de faire payer la note aux consommateurs. Ce serait beaucoup mieux pour eux si le gouvernement intervenait pour la refiler aux consommateurs. Voilà pourquoi les fabricants souhaitent une taxe à la consommation.

Pour la gouverne de ceux qui craignent le déficit comme la peste, j'ai une intéressante comparaison à faire. Avant la Deuxième Guerre mondiale, nous n'avions ni dette nationale ni déficit. Nous n'en avions pas. Ce qui veut dire qu'après déduction pour tenir compte de l'inflation, le produit intérieur brut per capita était d'environ 1 500 \$ en valeur réelle. Il est maintenant quatre fois plus élevé. En 1939, la mortalité infantile était quatre fois plus élevée que maintenant. Quelque 80 p. 100 des foyers canadiens n'avaient pas de toilettes intérieures. Il n'y a maintenant qu'environ 5 p. 100 des foyers qui n'en ont pas. En 1939, une famille sur dix possédait une voiture. Aujourd'hui, il est très rare qu'une famille n'en ait pas. En 1939, on ne trouvait le chauffage central que dans environ 5 p. 100 des foyers. Aujourd'hui, presque tous les foyers ont le chauffage central. En 1939, les gens qui prenaient leurs vacances à plus de 50 milles de la maison constituaient un groupe distinct, une très petite minorité. Aujourd'hui, il y a littéralement des centaines de milliers de Canadiens qui passent leurs vacances dans des lieux comme la Floride, le Mexique ou l'Europe. En 1939, seuls 5 p. 100 des jeunes allaient à l'université. Cette proportion était encore plus petite dans le cas des femmes. Aujourd'hui, la moitié de nos jeunes vont à l'univer-